

Les impératifs négatifs romans. Le cas de l'italien et du roumain

Emil IONESCU
Université de Bucarest

Abstract

The paper presents the situation of the negative imperative in Romanian in comparison with that of Italian. The comparison shows a strong similarity between the two Romance languages, in that both languages exhibit the same contrast between singular and plural in the realization of the negative imperative.

The contrast in Italian is explained in a well-known book of Rafaella Zanutinni ("Negation and Clausal Structure") through the existence of two kinds of imperatives: imperatives with and without mood morphology. I show that this explanation cannot be adopted for Romanian, even if, given the fact that the explanation is built within the framework of Universal Grammar, this would be desirable. I propose instead to explain the contrast in both languages through the scope properties of the imperatives with respect to negation. This leads to a more general reformulation of the distinction between the two types of imperatives, as a distinction between imperatives with scope *over* negation and imperatives with scope *under* negation.

In the rest of the paper I show how this new distinction may be applied to other cases of Romance imperatives, as well. A semantic typology of Romance imperatives emerges, accordingly.

1. Introduction

C'est un fait connu que beaucoup de langues présentent une asymétrie liée à la forme de l'impératif positif et la forme de l'impératif négatif, la forme négative n'étant pas toujours dérivée de la forme positive. Tel est, par exemple, le cas du latin, où à l'âge classique, le tour prohibitif utilisait déjà le subjonctif présent au lieu de l'impératif futur :

(1) Non *sint* sine lege capilli. (Ovide, *Ars amandi*, 3, 133, cité dans Bourciez 1923: 117)

'Que les cheveux ne soient pas en désordre.'

Cette asymétrie a été observée aussi dans le domaine des langues romanes et fera l'objet de cet article. On part de l'hypothèse de Rafaella Zanutinni (Zanutinni 1997), qui a discuté, parmi d'autres, le cas de l'italien littéraire et de quelques dialectes italiens. Zanutinni a conclu que la source de l'asymétrie se trouve dans le fait que, dans ce groupe d'idiomes, la négation réclame (à cause de son statut syntaxique de tête fonctionnelle) un complément portant une information de mode. Puisqu'il y a des impératifs qui ne donnent pas une telle information, ils sont rejetés par la négation et remplacés par des formes qui exposent cette information.

Mon analyse se sert des données de la Romania orientale (le roumain standard et l'un de ses dialectes, l'aroumain) qui ne sont pas conformes à l'explication de Zanutinni. On propose alors une explication alternative, qui puisse valoir pour la Romania en entier. Cette explication exploite le rapport entre les propriétés de *portée* de la négation et de l'impératif. On découvre ainsi que tout idiome roman, et plus généralement toute langue, doit obéir à une certaine contrainte de portée associée à la commande prohibitive. C'est grâce à cette contrainte qu'on parvient à une explication unifiée pour la construction de l'impératif négatif dans les langues romanes. Une conséquence de cette explication est une typologie exhaustive de l'impératif négatif dans la Romania.

2. Le problème

Sadock et Zwicky (1985: 175) signalent une situation spéciale observée dans plusieurs langues, liée à la construction de l'impératif de polarité négative. La forme verbale de cet impératif diffère de la forme d'impératif positif, en ce qu'elle peut être, par exemple, une forme d'infinitif (comme en groenlandais) ou de subjonctif (comme en swahili ou latin). Loin d'être un cas isolé, le phénomène est largement attesté : Sadock et Zwicky le signalent dans presque la moitié des langues qui forment leur corpus d'analyse.

Du côté roman, Zanutinni (1997) constate l'existence du même phénomène dans l'italien littéraire, ainsi qu'un groupe de dialectes (le dialecte de Rome, de Naples, le dialecte sicilien, le padouan et le frioulan). La particularité qu'elle met en valeur consiste dans le fait que l'impératif négatif à la deuxième personne du singulier ne peut pas se construire par l'ajout du marqueur négatif à l'impératif positif (2b), mais par l'ajout du marqueur à l'infinitif (2c). Les exemples ci-dessous illustrent le cas de l'italien littéraire :

- (2) a. Telefona !
 b. *Non telefona !
 c. Non telefonar !

L'explication de ce phénomène, selon Zanutinni, est que la négation pré-

verbale (qui est une tête fonctionnelle) exige que son complément verbal présente une information de mode. En italien il y a des impératifs qui ne sont pas capables de fournir cette information. Ce sont les impératifs *authentiques* (dans la terminologie de Zanutinni), c'est-à-dire les impératifs non-empruntés d'une autre forme verbale. Un impératif authentique, montre Zanutinni, (tel que *Parla!*) a dans sa structure seulement la racine verbale (*parl-*) et une voyelle thématique (*-a*) (Zanuttini 1997 : 126-129). Par conséquent, il ne donne pas d'information sur le mode.

Les impératifs authentiques se distinguent des impératifs *supplétifs* (c'est-à-dire les impératifs homonymes à une autre forme verbale). Ces derniers peuvent fournir l'information de mode demandée par la négation. Ainsi, dans le groupe d'idiomes italiens, la construction asymétrique de l'impératif négatif par rapport à l'impératif positif s'explique, selon Zanutinni, par le contraste entre les impératifs dépourvus d'information morphologique de mode et les impératifs contenant cette information.

3. Le cas du roumain

En roumain la forme négative de l'impératif à la deuxième personne du singulier s'obtient par l'ajout du marqueur négatif à l'infinitif. Ainsi, en (3b) on observe que la forme négative obtenue sur la base de la forme positive (3a) est agrammaticale, la forme négative correcte étant donnée en (3c).

- (3) a. *Telefonează!*
 b. **Nu telefonează!*
 c. *Nu telefona!*

La ressemblance avec le groupe italien est donc remarquable. Il est légitime dans ces conditions de vérifier si l'analyse proposée par Zanuttini pour l'italien peut être adoptée pour le roumain aussi. Rappelons que la justification de cette analyse est la suivante : le marqueur négatif dans les idiomes italiens demande la présence de l'information de mode sur le verbe avec lequel le marqueur doit se combiner. Si cette information n'est pas disponible, le marqueur et la forme verbale en question deviennent incompatibles.

4. Le roumain à la lumière de l'explication de Zanutinni

Il s'avère que l'affirmation de Zanutinni que les impératifs non-compatibles avec la négation en italien sont dépourvus de cette information modale n'est pas justifiée pour le roumain.

Le roumain dispose lui aussi d'impératifs compatibles et non-compatibles avec la négation. Cependant, le critère qui distingue les deux classes n'est pas la présence ou l'absence de l'information de mode sur le verbe, mais

deux autres traits : le nombre du verbe impératif et l'homonymie/la non-homonymie avec l'infinitif dit 'nu' (c'est-à-dire sans la marque *a* de l'infinitif).

L'impératif roumain ne se comporte donc pas de façon uniforme au singulier et au pluriel. On présente d'abord le cas du pluriel, qui est plus simple. Les impératifs pluriels en roumain (4a) sont tous compatibles avec la négation (4b) et correspondent à ce que Zanutinni appelle 'impératifs supplétifs', car ils sont homonymes avec la deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent (4c), d'où ils sont supposés venir.

- (4) a. Alergați ! ('Courrez !')
 b. Nu alergați ! ('Ne courez pas !')
 c. Voi alergați ('Vous courez.')

Au singulier, les données liées à l'impératif sont plus compliquées. Deux cas de figure se présentent: (i) les impératifs de singulier qui ne sont pas homonymes avec l'infinitif nu et qui sont incompatibles avec la négation, et (ii) les impératifs de singulier qui sont homonymes avec l'infinitif nu et qui sont compatibles avec la négation.

A l'intérieur du type (i), on observe deux sous-classes d'impératifs non-homonymes avec l'infinitif nu : les impératifs authentiques et une sous-classe d'impératifs supplétifs. Les impératifs authentiques en roumain sont marqués en majorité par des désinences qui continuent et ré-analysent l'impératif latin. C'est le cas des verbes de la première classe de conjugaison : *Cântă !* ('Chante !'). Cette forme vient de l'impératif actif présent latin *Canta!* (avec *-a* non-accentué). Même si *-a* latin non-accentué n'est pas une désinence (mais partie de la racine verbale), son correspondant roumain *-ă* l'est, à la suite d'une ré-analyse où *cânt-* est devenu racine verbale (Cuniță 1989: 148). A la différence des idiomes italiens donc, les impératifs authentiques du roumain *présentent du marquage morphologique*. Cependant, ils ne peuvent pas se combiner avec la négation (5b), la forme négative étant obtenue à l'aide de l'infinitif nu (5c).

- (5) a. Cântă ! ('Chante !')
 b. *Nu cântă !
 c. Nu cânta ! ('Ne chante pas !')

L'autre sous-classe d'impératifs non-homonymes avec l'infinitif nu et, donc, incompatibles avec la négation regroupe les impératifs 'supplétifs', c'est-à-dire les verbes à l'impératif qui sont homonymes avec la deuxième personne, singulier, de l'indicatif présent. Un verbe comme *a muri* 'mourir' aura donc une forme d'impératif positif (6a) homonyme avec l'indicatif pré-

sent (6b), mais incompatible avec la négation (6c), la forme d'impératif négatif étant dérivée de l'infinitif (6d).

- (6) a. Mori ! ('Meurs !')
 b. Tu mori. ('Tu meurs.')
- c. *Nu mori ! ('Ne meurs pas !')
- d. Nu muri ! ('Ne meurs pas !')

Quant au type (ii), les impératifs de singulier compatibles avec la négation sont les impératifs homonymes avec l'infinitif nu (impératifs 'supplétifs'), cf. (7a) et (7c). Ces impératifs exposent une homonymie supplémentaire avec la troisième personne, singulier, de l'indicatif présent (7b) :

- (7) a. Bea ! ('Bois !')
- b. El bea. ('Il boit.')
- c. Nu bea ! ('Ne bois pas !')

Pour conclure, donc, les impératifs *compatibles* avec la négation sont les impératifs de singulier homonymes avec la forme d'infinitif nu, aussi bien que tous les impératifs pluriels. Les impératifs *incompatibles* avec la négation sont les impératifs de singulier qui ne sont pas homonymes avec la forme d'infinitif nu. C'est ce qui est exprimé dans le tableau 1 ci-dessous :

Types morphologiques d'impératifs	Compatibilité avec la négation	Exemples
I. Pluriels	Oui	<i>nu mâncați !</i> ('ne mangez pas !'), <i>nu beți !</i> ('ne buvez pas !'), <i>nu scrieți</i> ('n'écrivez pas !'), <i>nu iubiți !</i> ('n'aimez pas !')
II. Singuliers		
(i) Homonymes avec les infinitifs nus	Oui	<i>nu bea !</i> ('ne bois pas'), <i>nu scrie !</i> ('n'écris pas !')
(ii) Non-homonymes avec les infinitifs nus	Non	* <i>nu mănâncă !</i> / <i>nu mânca !</i> ('ne mangez pas !'), * <i>nu iubește !</i> / <i>nu iubi !</i> ('n'aime pas !')

Tableau 1 : Types morphologiques d'impératifs en roumain littéraire et leur rapport avec la négation

Toutes ces données montrent que la distinction impératif ‘authentique’ vs. impératif ‘supplétif’ proposée par Zanutinni n’est pas très pertinente pour expliquer le comportement de l’impératif par rapport à la négation en roumain.

Un autre fait empirique qui contredit la généralisation de Zanutinni est fourni par l’aroumain, un dialecte du roumain. L’aroumain dispose d’au moins quatre impératifs authentiques dans le sens de Zanutinni : *Dî!* (‘Donne!’), *Du!* (‘Mène!’), *Fă!* (‘Fais!’), et *Vin!* (‘Viens!’), cf. Caragiu Marioțeanu (1968: 119). De plus, tout comme en roumain standard, la première classe de conjugaison en aroumain hérite de l’impératif actif latin la voyelle thématique *-a* qui est ré-analysée aussi comme désinence de l’impératif. Dans ce cas, on peut donc aussi parler d’impératifs authentiques, dans le sens de Zanutinni.

Crucialement, la règle de formation de l’impératif négatif en aroumain est invariable : la forme négative s’obtient de la forme positive par la préfixation du marqueur négatif *nu*. Cette opération s’applique donc aux impératifs authentiques aussi, ce qui est inattendu selon l’explication de Zanutinni. Voici la représentation synthétique:

Types morphologiques d’impératifs	Compatibilité avec la négation	Exemples
I. Pluriels	Oui	<i>nu cântâți!</i> (‘ne chantez pas!’) <i>nu durniți!</i> (‘ne dormez pas!’)
II. Singuliers		
(i) Authentiques	Oui	<i>nu dî!</i> (‘ne donne pas!’), <i>nu du!</i> (‘ne mène pas!’), <i>nu fă!</i> (‘ne fais pas!’), <i>nu vin!</i> (‘ne viens pas!’)
(ii) Supplétifs	Oui	<i>nu câ’ntî!</i> (‘ne chante pas!’), <i>nu dórmi!</i> (‘ne dorme pas!’)

Tableau 2 : Types morphologiques d’impératifs en aroumain et leur rapport avec la négation

5. Une approche alternative. Le cas de l’italien et du roumain à la lumière d’une explication unifiée

L’analyse des données dans le paragraphe précédent ne devrait pas nourrir l’idée qu’une rupture fondamentale se manifeste au sein des langues romanes concernant la relation entre impératif et négation. En fait, l’idée directrice doit toujours rester celle d’une ressemblance essentielle entre le groupe italien et le roumain. En effet, dans tous ces idiomes, on observe des faits montrant simultanément la compatibilité et l’incompatibilité entre l’impératif et la négation. Ce qui reste à découvrir ce sont donc les propriétés qui gèrent ces compatibilités et respectivement ces incompatibilités à travers les idiomes étudiés ici.

L'idée avancée par la présente approche est que la compatibilité et l'incompatibilité se laissent toutes les deux expliquées par l'intermédiaire des propriétés que les deux classes d'impératifs manifestent en tant qu'*opérateurs*. Quelques précisions sur le concept d'opérateur en général seraient donc utiles²⁰.

5.1. Les opérateurs: quelques généralités

Un opérateur est généralement un mot ou un syntagme (parfois phrasique) dont la signification détermine l'interprétation du constituant avec lequel l'opérateur se combine. Un exemple typique d'opérateurs est la paire d'adjectifs *nécessaire-possible*, employés dans une phrase racine régissant une subordonnée :

(8) Il est **nécessaire/possible** que deux plus deux fassent quatre.

Dans cet exemple, les opérateurs *nécessaire* et *possible* déterminent l'interprétation de la phrase subordonnée (*que*) *deux plus deux fassent quatre* en ce sens que la proposition (*que*) *deux plus deux fassent quatre* ne s'avère pas seulement une proposition *vraie*, mais, de plus, une proposition dont la vérité est présentée soit comme *nécessaire*, soit comme *possible*. On dit alors que la phrase (*que*) *deux plus deux fassent quatre* représente la portée de l'opérateur.

Si une phrase contient plus d'un opérateur, il est possible que leurs portées interagissent. L'interaction se manifeste sous deux aspects : ou bien la portée P_{O_1} de l'opérateur O_1 se trouve dans la portée P_{O_2} de l'opérateur O_2 ; ou bien l'inverse, c'est-à-dire que la portée P_{O_2} de l'opérateur O_2 se trouve dans la portée P_{O_1} de l'opérateur O_1 . Dans le premier cas, le rapport de portée entre les deux opérateurs signifie que l'interprétation de O_1 dépend de l'interprétation de O_2 . C'est ce qui s'exprime par la notation $P_{O_2} > P_{O_1}$. Dans le second cas, c'est l'interprétation de O_2 qui dépend de l'interprétation de O_1 : $P_{O_1} > P_{O_2}$.

Dans un énoncé à deux opérateurs, le rapport entre leurs portées peut être parfois déterminé à partir de l'ordre syntaxique des opérateurs. C'est par exemple le cas des quantificateurs de l'anglais *somebody* ('quelqu'un') et

²⁰ L'idée de traiter la relation entre le marqueur négatif et l'impératif comme un rapport entre deux opérateurs appartient originellement à Chung-Hye Han (Han 2001). Han a exprimé cette intuition dans le cadre du Programme Minimaliste. Son analyse assume que la compatibilité/l'incompatibilité entre l'impératif et le marqueur négatif est la conséquence sémantique d'une certaine dérivation syntaxique. Dans la présente analyse le rôle que nous reconnaissons à la sémantique est beaucoup plus important. Nous sommes d'avis que les propriétés sémantiques des opérateurs sont les seules qui comptent dans l'explication.

everybody ('tout le monde') dans l'énoncé :

(9) **Somebody** loves **everybody**.

'Il y a quelqu'un qui aime tout le monde.'

L'ordre syntaxique est ici *somebody*>*everybody*. La signification de l'énoncé est qu'il y a une certaine personne x , de sorte que pour toute autre personne y , x aime y . Cette signification est fournie par l'ordre de portée $P_{\text{somebody}} > P_{\text{everybody}}$ reflétée cette fois-ci dans l'ordre syntaxique. On dit dans ce cas que le rapport de portée entre *somebody* et *everybody* est *direct*. Si un opérateur participe à un ordre de portée directe, on dit que sa portée est *contextuelle*.

Le cas complémentaire est celui où la portée d'un opérateur ne coïncide pas avec la position syntaxique d'un opérateur par rapport à l'autre. C'est la situation du syntagme *une certaine suédoise* par rapport à l'opérateur *vouloir* (sous sa forme *veut*) en (10) :

(10) Paul **veut** épouser **une certaine suédoise**.

'Il y a une certaine suédoise que Paul veut épouser.'

L'ordre syntaxique est ici *veut*>*une certaine suédoise*. Néanmoins, l'ordre d'interprétation place le syntagme *une certaine suédoise* en position sémantique principale et demande à ce que le verbe *veut* soit interprété en fonction de la signification du syntagme *une certaine suédoise* [comme on le voit dans la paraphrase associée à l'exemple (10)]. L'ordre de portée ici est donc $P_{\text{une certaine suédoise}} > P_{\text{veut}}$. Pour tels cas on parle d'un ordre de portée *inverse* (Swart 1998). Si un opérateur participe à un ordre de portée inverse, alors sa portée n'est pas contextuelle, mais *inhérente* (ou *intrinsèque*).

5.2. Les opérateurs de force directive et de négation en roumain

En roumain, dans un énoncé impératif négatif, il y a aussi deux opérateurs : le marqueur négatif (abrégé MN) et l'impératif (Imp). Le marqueur négatif a pour contenu la négation (Neg_{MN}). La portée de la négation est un contenu propositionnel (Searle 1972: 71). Par exemple, dans la phrase impérative *Nu pleca!* ('Ne parte pas!'), la négation s'applique au contenu propositionnel associé au verbe *pleca* ('partir'). Lorsque la négation se combine avec un contenu propositionnel, le résultat est aussi un contenu propositionnel : un contenu propositionnel négatif.

Les impératifs, à leur tour, expriment une certaine force illocutoire, à savoir une directive D_{Imp} (Searle 1979). La portée de la directive doit être aussi un contenu propositionnel ; il s'agit du contenu propositionnel four-

ni par le verbe. Ainsi, dans l'énoncé impératif *Nu pleca !*, la force directive D_{imp} s'applique au contenu propositionnel négatif *nu pleca* ('ne pas partir'). Lorsqu'une directive se combine avec un contenu propositionnel, le résultat n'est plus un contenu propositionnel, mais une occurrence de la directive en question.

Comme on l'a déjà vu, il y a des impératifs qui peuvent être co-occurents avec la négation et des impératifs incompatibles avec une négation. Il devient alors nécessaire d'expliquer quelle est la cause de leur compatibilité/incompatibilité avec la négation.

Commençons avec les énoncés corrects, tels que *Nu telefona !*. La grammaticalité de *Nu telefona !* montre que l'impératif qui y est utilisé est compatible avec la négation. Le contenu de l'énoncé en entier est une directive prohibitive : la directive de ne pas appeler. *Ce contenu est l'effet de l'ordre de portée $D_{imp} > Neg_{MN}$* . Cet ordre signifie que la négation Neg_{MN} exprimée par le marqueur négatif est interprétée en fonction de la directive D_{imp} exprimée par l'impératif.

Puisque la portée de la directive n'est pas déterminée ici par l'ordre syntaxique (qui est l'ordre $MN > Imp$), on peut en conclure qu'en roumain les impératifs compatibles avec la négation (c'est-à-dire les impératifs de pluriel, aussi bien que les impératifs de singulier homonymes avec l'infinitif nu) sont intrinsèquement *des opérateurs avec la portée la plus large* dans l'énoncé. C'est cette portée intrinsèquement large qui permet donc l'expression de la directive prohibitive. La portée large des impératifs compatibles avec la négation nous permet maintenant de formuler la définition suivante :

(CP) *En roumain, un impératif compatible avec la négation est un impératif dont la portée doit être supérieure à la portée de la négation.*

Les impératifs de pluriel et les impératifs de singulier homonymes avec l'infinitif nu satisfont cette définition.

Passons maintenant aux énoncés agrammaticaux, par exemple, **Nu telefonează!*. Cet énoncé contient aussi le marqueur négatif et un impératif. L'impératif est incompatible avec la négation, d'où l'agrammaticalité de l'énoncé.

On a vu que la compatibilité de l'impératif avec la négation dans *Nu telefona !* ci-dessus se laisse expliquée par sa portée intrinsèquement large sur la négation. Il est clair que l'agrammaticalité de **Nu telefonează!* ne peut pas être justifiée par le même rapport de portée. En fait, le rapport de portée dans **Nu telefonează!* peut être déterminée à partir de l'ordre syntaxique $MN > Imp$. Ce rapport est $Neg_{MN} > D_{imp}$, qui signifie : *la directive d'appeler est niée par l'opérateur de négation.*

L'ordre de portée $Neg_{MN} > D_{imp}$ montre qu'en fait l'impératif *telefonează!* ne satisfait pas la définition (CP) d'un impératif compatible avec la néga-

tion. Il en résulte que son incompatibilité avec la négation est due à sa portée contextuellement étroite.

La compatibilité, et respectivement l'incompatibilité des impératifs avec la négation en roumain, s'explique donc à partir de l'existence de deux classes d'impératifs, ayant des propriétés de portée distincte par rapport à la négation:

— En roumain, les impératifs de pluriel, aussi bien que ceux de singulier homonymes avec l'infinitif nu (c'est-à-dire les impératifs compatibles avec la négation), ont portée intrinsèquement large sur la négation.

— En roumain, les impératifs de singulier non-homonymes avec l'infinitif nu (c'est-à-dire les impératifs incompatibles avec la négation) sont contextuellement sous la portée de la négation (ils ont portée contextuellement étroite par rapport à la négation).

La situation de l'aroumain s'explique dans le même cadre. Puisque dans ce dialecte il n'y a pas d'impératifs incompatibles avec la négation, cela signifie que dans cet idiome tout impératif a portée intrinsèquement large, dominant ainsi d'une manière inhérente la négation.

5.3. Les opérateurs de force directive et de négation dans le groupe italien, en espagnol et en catalan

Il est assez facile d'appliquer l'explication ci-dessus au cas des idiomes italiens. L'énoncé grammatical *Non telefonar!* exprime une directive prohibitive et contient un impératif supplétif (*telefonar*). L'impératif supplétif a portée large sur la négation ($D_{\text{Imp}} > \text{Neg}_{\text{MN}}$), puisque autrement la signification de directive prohibitive ne serait plus exprimable. L'ordre de portée $D_{\text{Imp}} > \text{Neg}_{\text{MN}}$ n'est pas dérivable de l'ordre syntaxique des opérateurs Imp et MN (qui est l'ordre $\text{MN} > \text{Imp}$). Tout comme en roumain, les impératifs en italien doivent donc avoir portée intrinsèquement large sur la négation. Les impératifs supplétifs satisfont cette condition.

De l'autre côté, l'énoncé agrammatical **Non telefona!* contient (dans la terminologie de Zanutinni) un impératif authentique précédé par la négation. La signification associée à cette structure est que la négation nie la directive non-prohibitive *telefona!*. L'ordre de portée qui conviendrait à cette signification ne peut plus être l'ordre $D_{\text{Imp}} > \text{Neg}_{\text{MN}}$ puisque ce dernier ordre justifie la signification d'une directive prohibitive. L'ordre adéquat doit être donc $\text{Neg}_{\text{MN}} > D_{\text{Imp}}$ avec la portée de l'impératif authentique dominée par la portée de la négation. Etant donné que tout impératif authentique est incompatible avec la négation et que l'incompatibilité d'un impératif authentique quelconque avec la négation s'explique par sa portée étroite, il s'en suit que la

portée (contextuellement) étroite est un trait de tout impératif authentique en italien. On obtient ainsi deux groupes d'impératifs italiens dont les caractéristiques sont semblables aux caractéristiques des impératifs roumains :

- Les impératifs supplétifs en italien (c'est-à-dire les impératifs compatibles avec la négation) ont *portée intrinsèquement large sur la négation*.
- Les impératifs authentiques en italien (c'est-à-dire les impératifs incompatibles avec la négation) *sont contextuellement sous la portée de la négation*.

On peut maintenant élargir le domaine empirique couvert par l'explication proposée ci-dessus. Les données de l'espagnol et du catalan se présentent dans la même lumière, puisque ces langues manifestent le même contraste, grammatical-agrammatical, dans le domaine des énoncés impératifs négatifs. On se limite ici à décrire les situations de contraste. Entre parenthèses, on trouve indiqué le rapport de portée entre la négation et la force directive.

Espagnol (Zanutinni 1997: 109-110, ex. 15-17) :

- (11) a. Habla ! (impératif authentique, 2ème personne, singulier)
 b. *No habla ! (portée contextuellement étroite : $*Neg_{MN} > D_{Imp}$)
 c. No hables ! (impératif supplétif = subjonctif, 2ème personne, singulier; portée intrinsèquement large, $D_{Imp} > Neg_{MN}$)
- (12) a. Hablad ! (impératif authentique, 2ème personne, pluriel)
 b. *No hablad ! (portée contextuellement étroite : $*Neg_{MN} > D_{Imp}$)
 c. No hableis ! (impératif supplétif = subjonctif, 2ème personne, pluriel; portée intrinsèquement large, $D_{Imp} > Neg_{MN}$)

Catalan (Zanutinni 1997: 109, ex. 12-14) :

- (13) a. Parla ! (impératif authentique, 2ème personne, singulier)
 b. * No parla ! (portée contextuellement étroite : $*Neg_{MN} > D_{Imp}$)
 c. No parlis ! (impératif supplétif = subjonctif, 2ème personne, singulier; portée intrinsèquement large, $D_{Imp} > Neg_{MN}$)
- (14) a. Parleu ! (impératif supplétif = subjonctif, 2ème personne, pluriel)
 b. No parleu ! (portée intrinsèquement large: $D_{Imp} > Neg_{MN}$)

6. Les opérateurs de force directive dans les idiomes romans à négation postverbale

Jusqu'ici l'analyse s'est penchée sur les idiomes à négation préverbale. Cependant, la Romania comprend aussi des idiomes à négation postverbale. Le français, l'occitan central moderne, le wallon et trois dialectes italiens du nord (Zanutinni 1997: 111-112) en sont des exemples. Voici le cas du français en (15). Dans cet exemple, l'élément qui exprime la négation effective est l'adverbe *pas*, qui suit l'impératif *mange*.

(15) Ne mange pas !

Zanutinni observe que dans ces situations la construction de l'impératif négatif n'obéit pas aux restrictions qui caractérisent les langues à négation préverbale. Plus précisément, dans la plupart des idiomes romans à négation postverbale, il n'y a pas d'incompatibilité entre l'impératif authentique et la négation. Considérons en ce sens le cas du piémontais, où l'impératif singulier de deuxième personne est un impératif authentique. La négation postverbale *nen s'y* attache sans aucune restriction (Zanutinni 1997 : 111, ex. 20) :

(16) a. Parla !
b. Parla nen !

Cependant, Zanutinni note une exception : l'occitan central moderne. Dans cet idiome, la négation postverbale est sensible à l'impératif authentique, tout comme dans les langues à négation préverbale (17) :

(17) a. Canta ! (impératif authentique, 2ème personne, singulier)
b. *Canta pas !
c. Cantes pas ! (impératif supplétif = subjonctif, 2ème personne, singulier)

Zanutinni remarque que le phénomène n'est pas général en occitan. L'occitan de Périgord est cité comme s'alignant au comportement non-restrictif des autres langues à négation postverbale (Zanutinni 1997: 113).

Concernant les idiomes à négation postverbale, notre perspective sur les impératifs négatifs prédit justement l'existence des deux classes de langues mentionnées ci-dessus. En effet, étant donné l'ordre syntaxique Imp>MN et l'ordre de portée $D_{Imp} > Neg_{MN}$ qui décide de l'existence des directives prohibitives, une langue à négation postverbale peut illustrer, selon l'analyse déployée ici, l'une des deux situations possibles ci-dessous :

- ou bien les impératifs d'une telle langue ont tous portée contextuellement large sur la négation ;
- ou bien il y a des langues à deux sous-classes d'impératifs (des impératifs à portée contextuellement large sur la négation *vs.* des impératifs à portée intrinsèquement étroite par rapport à la négation)²¹.

Une troisième possibilité (où tous les impératifs ont intrinsèquement portée étroite sous la négation) est improbable, vu qu'elle s'appliquerait à un type de langue où l'expression de la directive prohibitive est impossible.

Le premier type est illustré justement par le français, le wallon, le valdo-tain, le milanais, le piémontais et l'occitan de Périgord. Le deuxième type, par l'occitan central moderne.

Il découle de ce qui a été montré jusqu'ici que, quel que soit le placement du marqueur négatif par rapport à l'impératif, la contrainte de portée qui doit être satisfaite par un énoncé impératif négatif est l'ordre $D_{\text{Imp}} > \text{Neg}_{\text{MN}}$. Cet ordre est donc responsable pour l'expression de la directive prohibitive. Etant donné qu'on ne connaît pas de langue qui ne soit pas capable d'exprimer ce type de directive, il s'en suit que cette contrainte de portée est universelle.

7. Conclusions. Vers une typologie des impératifs négatifs romans

La distinction impératif authentique *vs.* impératif supplétif ne s'avère donc pas suffisante pour expliquer le problème de l'impératif négatif dans les langues romanes. Si l'on veut aboutir à une explication unifiée du phénomène, le critère doit être cherché ailleurs. Nous considérons que la clé du problème se trouve dans le rapport de portée $D_{\text{Imp}} > \text{Neg}_{\text{MN}}$ entre les deux opérateurs MN et Imp. Ce rapport fonctionne comme une contrainte qui doit être satisfaite par n'importe quelle langue romane (et plus généralement, par toute langue), si l'on veut que les énoncés de commande prohibitive soient corrects.

²¹ Un point faible des approches syntaxiques est le fait qu'elles excluent l'existence de la seconde classe de langues (par exemple, l'occitan moderne central). Conformément à Han (2001), une langue qui rejette les impératifs négatifs est une langue où se réalise la conjonction des deux phénomènes syntaxiques: la montée de l'impératif dans la position C⁰ et la relation de C-commande entre la négation et l'impératif. En occitan moderne central la négation ne commande pas l'impératif (à cause du fait que la négation est post-verbale). Selon l'analyse de Han donc, l'occitan central moderne devrait être une langue à impératif négatif. En fait, l'impératif négatif y est rejeté.

Les langues romanes parviennent à satisfaire cette contrainte par l'intermédiaire de deux catégories d'opérateurs de force directive : opérateurs à portée *inhérente/intrinsèque* sur la négation et opérateurs qui prennent portée sur la négation d'une manière *contextuelle*. Les premiers réalisent avec la négation un ordre de portée inverse par rapport à l'ordre syntaxique des opérateurs. Les seconds sont les opérateurs qui réalisent avec la négation un ordre de portée directe par rapport à l'ordre syntaxique.

Il y a un seul idiome roman où tous les impératifs sont des opérateurs à portée inhérente sur la négation. Il s'agit de l'aroumain. En aroumain (qui a la négation préverbale et réalise donc l'ordre syntaxique MN>Imp), la formation de l'impératif négatif suit la règle invariable de la préfixation négative de l'impératif positif. Il en découle que la force directive domine la négation, bien que syntaxiquement ça soit le marqueur négatif qui domine l'impératif.

Les autres langues romanes qui disposent aussi d'opérateurs de portée large inhérente sont toujours des idiomes à négation préverbale. La différence par rapport à l'aroumain consiste dans le fait que ces autres langues divisent la classe des impératifs en deux sous-classes : les impératifs dont la force directive est intrinsèquement supérieure à la négation et le reste. Font partie de ce groupe de langues le roumain, le groupe italien discuté dans cet article, l'espagnol, le portugais et le catalan. C'est ici donc qu'apparaît la nécessité de distinguer entre les impératifs compatibles avec la négation et les impératifs non-compatibles. Dans notre analyse, les impératifs compatibles avec la négation sont les impératifs à portée intrinsèquement large.

D'autre part, les langues qui doivent la bonne formation de l'impératif négatif à la supériorité *contextuelle* de portée de la force directive sur la négation sont les langues à négation postverbale. Tout comme dans la situation précédente, on distingue les langues où absolument tous les impératifs sont contextuellement supérieurs en portée sémantique à la négation, des langues où les impératifs contextuellement supérieurs en portée à la négation sont seulement une sous-classe de la classe des impératifs. Dans la première catégorie, on trouve le français, le wallon, le piémontais, le milanais, le valdotain et l'occitan de Périgord. Dans la seconde catégorie, on trouve un seul idiome, à savoir l'occitan moderne central.

Toutes ces données peuvent être résumées dans le tableau suivant, qui représente la conclusion de cette recherche :

Impératif / Négation	Langues à négation préverbale	Langues à négation postverbale
Langues où tous les impératifs ont portée intrinsèquement large sur la négation	l'aroumain	-
Langues où tous les impératifs ont portée contextuellement large sur la négation	-	le français, le wallon, le piémontais, le milanais, le valdotain, l'occitan de Périgord
Langues à deux types d'impératifs : impératifs à portée intrinsèquement étroite sous la négation et impératifs à portée contextuellement large sur la négation	-	l'occitan moderne central
Langues à deux types d'impératifs : impératifs à portée contextuellement étroite sous la négation et impératifs à portée intrinsèquement large sur la négation	le roumain standard, l'italien littéraire, l'espagnol, le catalan, le portugais, le padouan, le frioulan, le sicilien, le roman, etc.	-

Tableau 3. La typologie des idiomes romans selon la contrainte de portée $D_{imp} > Neg_{MN}$

Bibliographie :

- BOURCIEZ, Edouard, 1956, *Eléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck;
- BYCK, Jacques, 1967, „Imperativul în limba română”, in *Studii și articole*, București, Editura Științifică, pp. 131-143;
- CARAGIU MARIOTEANU, Matilda, 1968, *Fono-morfologia dialectului aromân*, București, Editura Academiei RSR;
- CUNIȚĂ, Alexandra, „Imperativul”, in Marius SALA (coord.), *Enciclopedia limbilor romanice*, 1989, București, Editura Științifică și Enciclopedică, pp. 148-149;
- HAN, Chung-Hye, 2001, „Force, Negation and Imperatives”, *The Linguistic Review*, 18, pp. 289-325;
- MAIDEN, Martin, 2006, „On Romanian Imperatives”, *Philologica Jassyensia*, II, 1, pp. 47-59;

- PARRY, Mair, 2013, „Negation in the History of Italo-Romance”, in David WILLIS, Christopher LUCAS, Anne BREITBARTH, (éds.), *The History of Negation in the Languages of Europe and Mediterranean*, Oxford University Press, pp. 77-119;
- SADOCK, Jerrold M. et Arnold M. ZWICKY, 1985, „Speech act distinctions”, in Timothy SHOPEN (ed.), *Language Typology and Syntactic Description I: Clause Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 155-196;
- SEARLE, John R., 1972, *Les actes de langage*, traduction française par Hélène Pauchard, Paris, Hermann;
- SEARLE, John R., 1979, *Sens et expression*, traduit de l'anglais par Joelle Proust, Paris, Editions de Minuit;
- SWART, Henriëtte de, 1998, „Licensing negative polarity under inverse scope”, *Lingua*, 105, 3-4, pp. 175-200;
- ZANUTTINI, Raffaella, 1997, *Negation and Clausal Structure*, Oxford, Oxford University Press;
- ZEIJLSTRA, Hedde, 2006, „The Ban on True Negative Imperatives”, in Olivier BONAMI, Patricia CABREDO-HOFHERR (eds.), *Empirical Issues in Syntax and Semantics 6. Papers from CSSP 2005*, Paris, pp. 405-424.

Prof. dr. Emil Ionescu
 University of Bucharest
 emil.ionescu@litere.unibuc.ro

Professor in the department of linguistics of the Faculty of Letters, University of Bucharest, and the head of the Center for Computational Linguistics in the same faculty. He currently teaches general linguistics, formal semantics and modern theories of grammar. Since 2016, March, he is the dean of the Faculty of Letters.